



SOCIÉTÉ POUR LE FINANCEMENT DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL

The logo for Lucie CEP features the name "Lucie" in a large, elegant, cursive script. Below it, the letters "CEP" are written in a smaller, blue, sans-serif font.

+33 147 899 864

www.lucie-patrimoine.com

sarl au capital de 2700€, SIREN 833734213 (RC Versailles)
inscrit à l'ORIAS n°18000325, www.orias.fr



SOMMAIRE

- Pourquoi investir dans COFINOVA ?
- Actualité sectorielle
- Quelques chiffres
- Les prochaines sorties COFINOVA



Pourquoi investir dans COFINOVA ?



Qu'est-ce qu'une SOFICA ?

- **Forme juridique** : Société Anonyme à Conseil d'Administration conforme à la loi du 11 juillet 1985
- Elle constitue un **instrument de financement destiné à la collecte de fonds privés consacrés exclusivement au financement d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles.**
- **En contrepartie de leurs investissements, les SOFICA bénéficient :**
 - De droits à recettes sur l'exploitation future des œuvres
 - D'une quote-part sur les droits incorporels de l'œuvre



Pourquoi investir dans Cofinova ?

- Participer au **financement d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles** françaises ;
- **Réduire votre impôt** sur le revenu à hauteur de 48% du montant souscrit ;
- Bénéficier du **savoir-faire** de COFINOVA qui a investi, depuis 2004, dans plus de 500 films et 70 œuvres audiovisuelles, et financé le développement de plus de 550 projets, dont de nombreux succès qui se sont distingués en festivals et dans les salles ;
- Des **partenaires d'envergure** depuis 2004 (Arte France Cinema, Les Productions du Trésor) ;
- Des **investissements diversifiés** entre fictions, séries d'animation, documentaires TV et films de cinéma ;



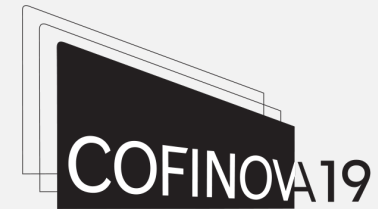
Quel type de défiscalisation ?

- **L'avantage fiscal correspond à une réduction d'impôt de 48% des sommes investies par des personnes physiques, sous 2 conditions cumulatives :**
 - Les sommes sont investies pendant cinq ans ;
 - Les souscriptions ne peuvent excéder 18 000€ par foyer fiscal ;
- **Contribution : Les actions SOFICA sont souscrites en numéraire et revêtir la forme nominative ;**
- **Détention du capital : Une personne ne peut détenir directement ou indirectement plus de 25% du capital d'une SOFICA ;**



Pour la campagne fiscale 2021/2022...

- **Enveloppe** : agrément de 6,4 M€ obtenu du CNC
- **Prix d'émission** : 200,00€ par action
- **Souscription minimale** : 8 000,00€
- **Date de commercialisation** : A partir du 13.09.2021 Jusqu'au 31.12.2021
- **Droits d'entrée/sortie** : Néant
- **Date estimée de liquidation** : Début 2027 sous réserve de l'accord du Ministère de l'Économie et des Finances



1 Contrat d'association à la production sur un film

Avec promesse de rachat

Association à la production avec une société de production partenaire, bénéficiant d'une promesse bilatérale de vente et d'achat des droits à **prix convenu à l'avance**.

Sans promesse de rachat

La récupération n'est possible **que sur les recettes du film, qui sont de 5 types différents** : Recettes **Salles**, Recettes **Vidéo/VOD**, Recettes **Export**, Recettes **Télévisuelles/SVOD**, Recettes **Droits dérivés**



2 Convention de développement sur un programme de films

Récupération de 114% lors de la mise en production du film. En cas d'absence de mise en production, récupération de 50% du montant investi.





Quelques investissements COFINOVA



Le Chant du Loup de Antonin Baudry

(Les Productions du Trésor, Chi-Fou-Mi Productions, Pathé Production, 2019, Antonin Baudry) – COFINOVA 14

Distribué par Pathé Distribution (Salle/Vidéo/Etranger) – 1 512 999 entrées

Recettes COFINOVA :

Recettes Étranger : 17 000 € (30 territoires)

Recettes vidéo/VOD : 37 400 €

Recettes TV : 56 400 €

COFINOVA 13 a encaissé une quote-part de 111 000 €, soit un Retour sur investissement de 111%



La Bonne Epouse, de Martin Bourboulon

(Les Films du Kiosque, 2020, Martin Provost) – COFINOVA 16

Distribué par Memento (Salle/Vidéo) et Film Boutique (Etranger) – 626 000 entrées (8ème film français à la réouverture des salles en juin)

COFINOVA 16 a encaissé une quote-part de 127k € sur la salle et 134k € à l'inter, soit respectivement un Retour sur investissement de 63% et 67% **sans les ventes VOD et TV à venir**



Actualité sectorielle

Quels sont les impacts du Covid-19 sur le cinéma ?

Malgré la crise du Covid-19, les marchés d'exploitation des oeuvres restent dynamiques, premier d'Europe en termes de fréquentation, les films français d'Art et d'Essai ont notamment bénéficié de la réouverture des salles ; le retour des spectateurs n'a pas profité aux traditionnels block busters américains qui ont fait le choix de reporter leur sorties. Un film comme Effacer l'Historique de Gustave Kervern & Benoit Delépine a ainsi réuni plus de 500 000 spectateurs en salle.

Comment COFINOVA anticipe l'exploitation des films en salle dans une situation sanitaire dégradée ?

Malgré la crise du Covid-19, l'exploitation en France des films français reste dynamique. Si la fréquentation globale a baissé à la réouverture des salles, le retour des spectateurs a très majoritairement bénéficié aux films français. La BONNE EPOUSE de Martin Provost (COFINOVA 15) a ainsi réuni 650 000 spectateurs. Plus récemment, Boîte Noire de Yann Gozlan réalise le meilleur démarrage de la semaine du 8 septembre 2021, et comptabilise déjà 300 000 entrées en une semaine. De plus, le secteur dans son ensemble a bénéficié d'un soutien fort de la puissance publique.

Comment les plateformes peuvent augmenter les recettes d'exploitation des films Cofinova ?

Sur les 6 premiers mois de l'année 2020, le marché de la location en Vidéo A la Demande (VAD) a progressé en France de près de 22%, celui de l'achat en ligne de 36% (VOD) et celui des plateformes par abonnement (SVOD) de 56%. Les films et séries COFINOVA ont ainsi déjà pu bénéficier de l'intérêt grandissant des plateformes de *streaming* pour les œuvres françaises. Les acquisitions de ces nouveaux opérateurs privés vont être très prochainement encadrées (transposition de la directive SMA) créant ainsi des opportunités supplémentaires de débouchés pour les SOFICA. Le film *Bigfoot Family* (COFINOVA 15), sorti en salle en France le 5 août 2020 (454.000 spectateurs) a été cédé à Netflix sur des territoires pour devenir l'un des dix films les plus vus sur cette plateforme en Amérique du Nord début 2021.



+33 147 899 864

www.lucie-patrimoine.com

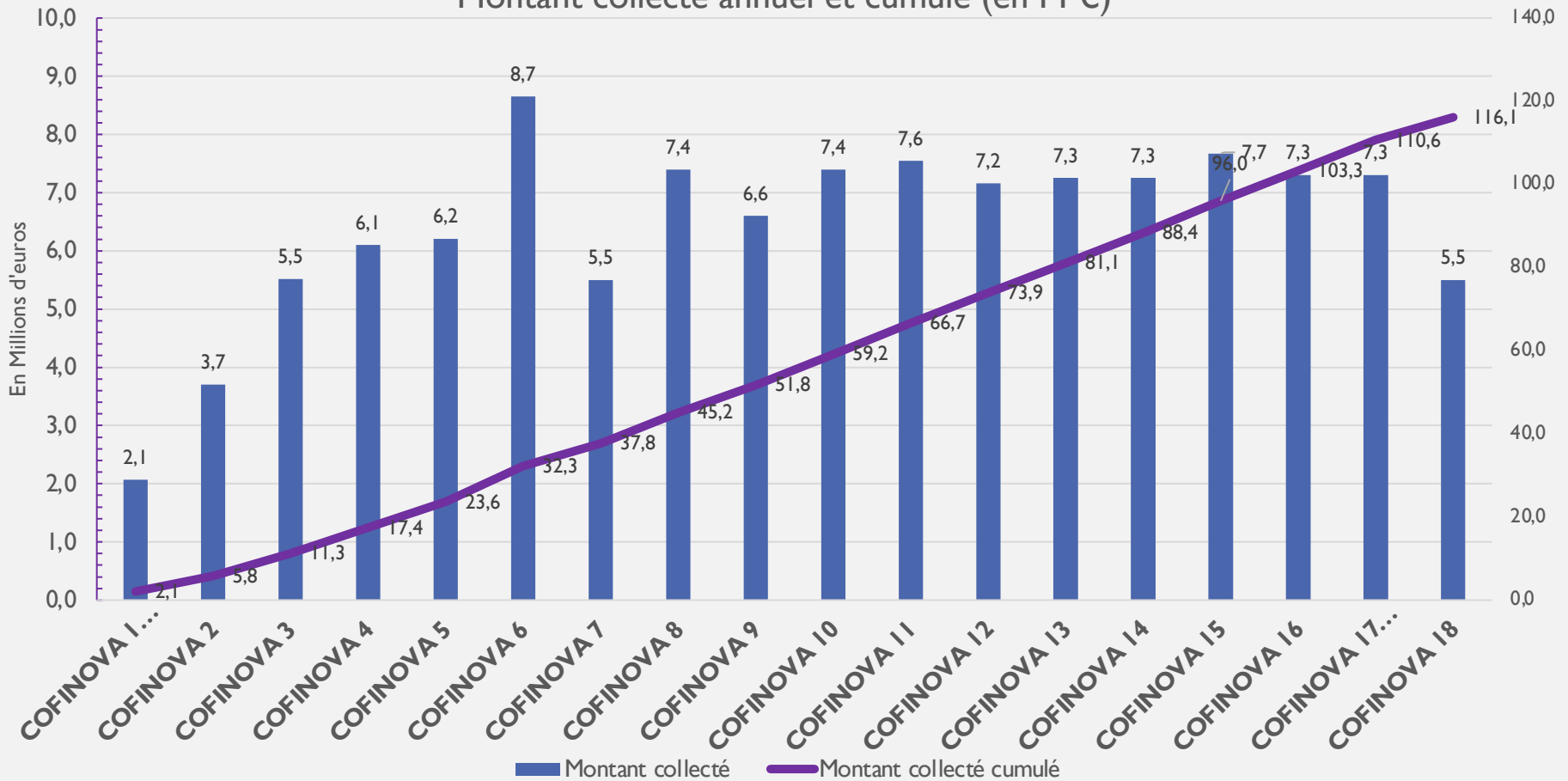
sarl au capital de 2700€, SIREN 833734213 (RC Versailles)
inscrit à l'ORIAS n°18000325, www.orias.fr

Quelques chiffres



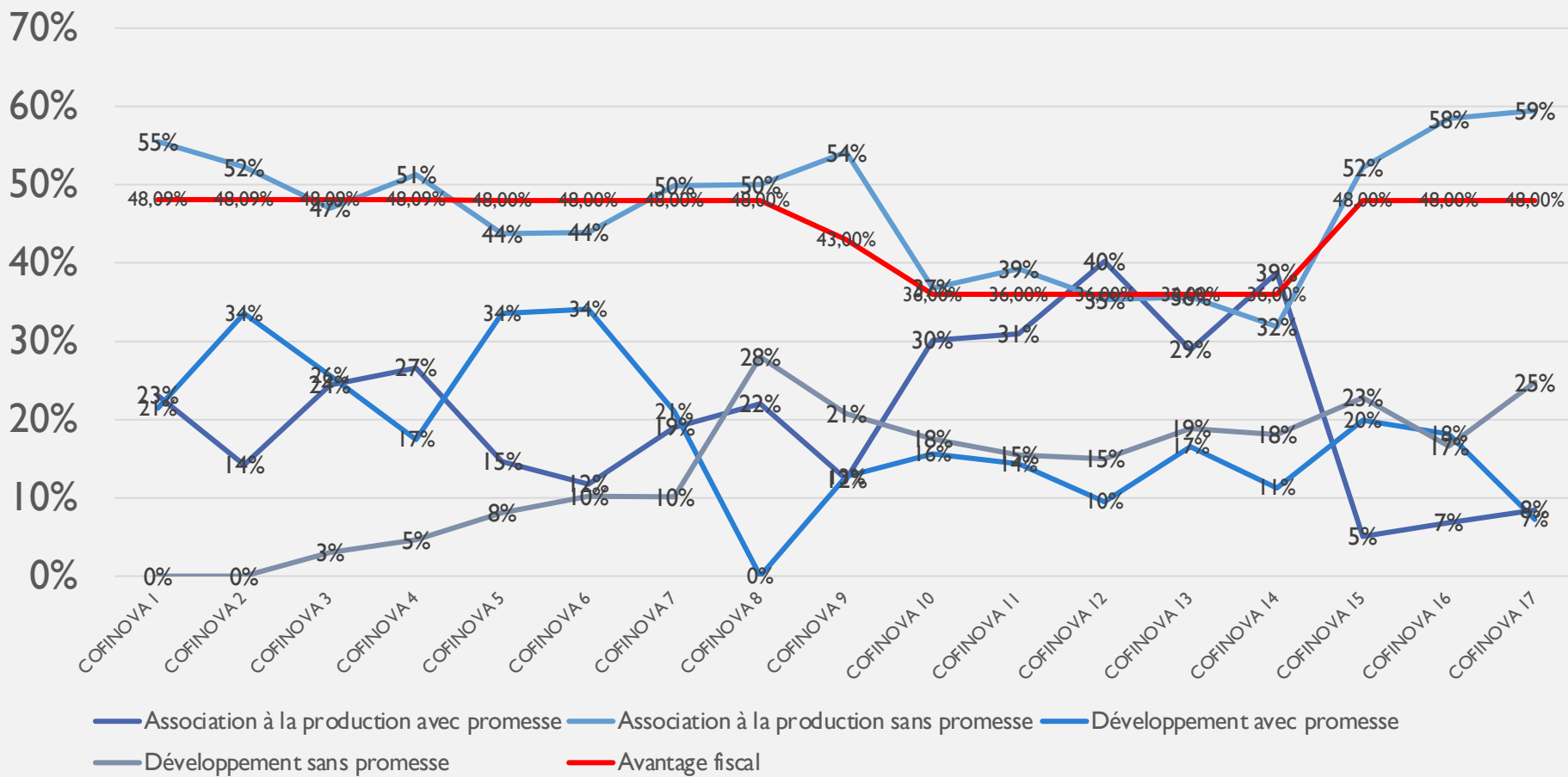
Évolution des fonds sous gestion

Montant collecté annuel et cumulé (en M €)



Évolution des investissements par type

Evolution des volumes d'investissement et Avantage fiscal (en %)





Evolution de la rentabilité COFINOVA

Année	COFINOVA	Montant de l'action	Retour hors avantage fiscal	Taux de retour	Avantage fiscal maximal	TRI net
2003	COFINOVA 1	€200,00	€135,65	67,83%	48,09%	2,27%
2004	COFINOVA 2	€200,00	€151,45	75,73%	48,09%	5,71%
2005	COFINOVA 3	€200,00	€125,50	62,75%	48,09%	3,01%
2006	COFINOVA 4	€200,00	€124,02	62,01%	48,09%	2,41%
2007	COFINOVA 5	€200,00	€126,63	63,32%	48,00%	2,69%
2008	COFINOVA 6	€200,00	€138,86	69,43%	48,00%	3,88%
2009	COFINOVA 7	€200,00	€135,74	67,87%	48,00%	3,71%
2010	COFINOVA 8	€200,00	€132,65	66,33%	48,00%	3,55%
2011	COFINOVA 9	€200,00	€135,45	67,73%	43,00%	2,53%
2012	COFINOVA 10	€200,00	€148,03	74,01%	36,00%	2,19%
2013	COFINOVA 11	€200,00	€149,46	74,73%	36,00%	2,03%

Quelques prochaines sorties COFINOVA



8 septembre



22 septembre



29 septembre



13 octobre

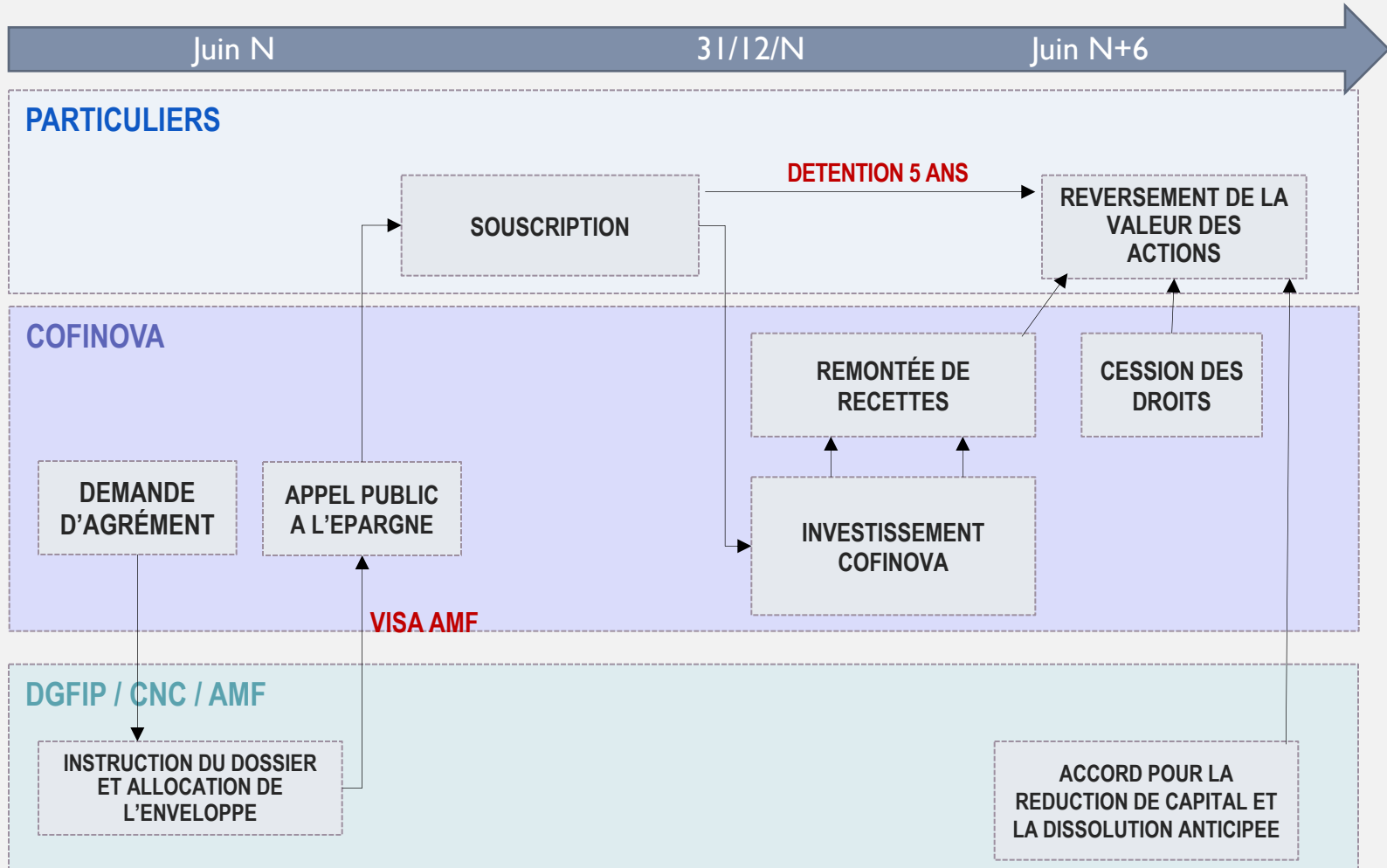


10 novembre



Annexes

Les principaux jalons d'une SOFICA



Un environnement sécurisé

- **Contrôle au niveau de l'agrément de la SOFICA** : instruction conjointe Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et le CNC.
- **Contrôle par un Commissaire du Gouvernement au Conseil d'Administration de la SOFICA**. Il est nommé par arrêté du Ministère de l'Action et des Comptes Publics.
- **Visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)**
- **Agrément des investissements** : le service des agréments du CNC contrôle la nature des investissements.
- **Inscription au registre** : L'ensemble de la chaîne contractuelle est inscrite aux Registres Publics du Cinéma et de l'Audiovisuel (RPCA).
- **Contrôle annuel du respect de la Charte** : chaque année, le CNC vérifie la réalité des investissements et s'assure que la Charte et l'Agrément sont bien respectés par la SOFICA.
- **Contrôle lors de la liquidation de la SOFICA** : la SOFICA est créée pour une durée de 10 ans mais est liquidée de manière anticipée. La liquidation anticipée, à compter d'une durée minimale de 5 ans, est soumise à l'accord de la DGFIP.
- **Certification des comptes annuels** : mission assurée par Deloitte & Associés & Emargence Expert

Une structure de décision rigoureuse

- **Conseil d'Administration** : Président, Directeur Général et deux représentants du CIC.
 - **Comités d'investissement** : trois comités différents selon les types d'investissement composés à chaque fois du Président et du Directeur général, et de conseillers chargés d'assister les dirigeants dans leur recherche et l'analyse de projets.
 - **Comité d'investissement Cinéma** : 5 conseillers (2 vendeurs à l'international, 2 distributeurs, 3 producteurs)
 - **Comite d'investissement Animation** : 2 conseillers (1 dirigeant de studio d'animation, un vendeur international)
 - **Comité Partenariat** : 2 conseillers exerçant en établissements financiers
- ⇒ Ces trois comités sont chargés de proposer les investissements au Conseil d'Administration qui les valide